



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 FÉVRIER 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-023

Création du Festival Kultur'Manga et tarification (Culture)

8.9

Rapporteur : Fouzia KAMAL

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	35
Nombre de pouvoirs	4
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 1^{er} février 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER, Christine PICARD, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID

Pouvoirs

Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Florence ARCHAMBAUDIÈRE donne procuration à André HOMPS, Sabine FRETEY donne procuration à Laurent FONTAINE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Silvia COUSIN.

La première édition du Festival Kultur'Manga aura lieu les 27, 28 et 29 mai 2023 au Parc des expositions à Dreux. Un évènement qui proposera du manga, du gaming, du cosplay, des stands de vente, des concours, des spectacles et de quoi se restaurer sur place.

Le manga est un phénomène de société qui prend de l'ampleur depuis plusieurs années et qui intéresse un public large et familial.

47 millions de bandes dessinées ont été achetées en France en 2021, c'est 2 fois plus que l'année précédente.

C'est pourquoi la Ville de Dreux souhaite créer un évènement d'attractivité majeur qui implique le tissu économique, pédagogique et associatif.

PROPOSITION TARIFICATION EXPOSANTS

STAND EN INTERIEUR TARIF EXPOSANTS pour 3 jours avec stand équipé :

SURFACE EN M²	TARIF TTC
6M²	432 euros
12M²	864 euros
24M²	1728 euros

STAND EN INTERIEUR TARIF ASSOCIATIONS pour 3 jours ou commerçants drouais avec stand équipé :

SURFACE EN M²	TARIF TTC
6M²	252 euros
12M²	504 euros
24M²	756 euros

STAND EN EXTERIEUR – RESTAURATION pour 3 jours :

BESOIN EN SURFACE	TARIF TTC
Emplacement Nu	67 euros le m2
Food -Truck	552 euros
Tarification commerçants Drouais stand nu	42 euros TTC le m2
Matériel : Un Stand 3*3	84 euros TTC

PROPOSITION TARIFICATION BILLETTERIE

Préventes du 1^{er} février 2023 au 26 Mai 2023 (au théâtre) :

- 5 euros la journée
- 10 euros le PASS 3 jours
- 12 euros le PASS FAMILLE (sur justificatif)

Tarifs sur place du 27 mai 2023 au 29 mai 2023 (au parc des expositions) :

- 10 euros la journée
- 15 euros le PASS 3 jours
- 17 euros le PASS FAMILLE (sur justificatif).

Gratuit pour les moins de 10 ans et pour les cosplayeurs

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Fouzia KAMAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Autorise la tarification des stands à destination des différents exposants du Festival Kultur'Manga,
- Valide le règlement intérieur du Festival Kultur'Manga,
- Fixe la tarification de la billetterie du Festival Kultur'Manga.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

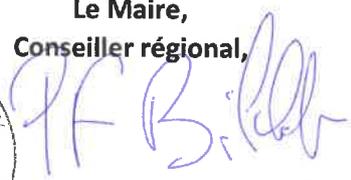
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 09 février 2023



**Le Maire,
Conseiller régional,**


Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20230209-DEL2023-023-DE
Date de télétransmission : 09/02/2023
Date de réception préfecture : 09/02/2023